

L'Adresse—M. Gauthier

[Traduction]

Le député d'en face veut-il la parole?

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. Quand les députés ont quelque chose à dire à la Chambre, ils doivent s'adresser à la présidence.

[Français]

M. Gauthier: Monsieur le Président, j'aimerais continuer dans cette même veine, mais je crois bien que j'ai fait le point sur ce dont il faudra se souvenir, on ne peut pas sauter les étapes. Le processus référendaire saute l'étape de la négociation honnête et réelle. Le *statu quo* actuel saute l'étape de la négociation. Je pense, et je le pense sérieusement, que lorsqu'un partenaire brûle les étapes et que l'autre est hésitant, il faudra quelqu'un pour ramener les choses, il faudra un leadership réel au niveau du Canada. Le schisme s'élargit actuellement, il devient peut-être infranchissable, je ne le sais pas, je ne l'espère pas. Les points d'attache sont surchargés, les fusibles risquent de sauter. Je laisse à d'autres les arguments économiques. D'autres également diront que le Canada a réussi en dépit de ses faiblesses et de ses erreurs. Mon seul message, c'est de vous inviter à réfléchir sérieusement avant de vous prononcer, vous mes cousins québécois, et ne pas oublier l'avant-garde, les fantassins, vos cousins qui demeurent dans le reste du Canada. Nous savons que le Canada doit être plus grand, doit être meilleur pour nous tous, pour nos enfants.

Monsieur l'Orateur, je m'en voudrais de terminer sans parler également d'un autre sujet. Je ne sais pas combien de temps il me reste, mais j'aurais voulu parler d'un sujet qui m'intéresse énormément et qui concerne les fonctionnaires fédéraux, en particulier mon collègue de Nepean-Carleton (M. Baker) qui va le reconnaître, il s'agit du besoin de mettre en place une politique de perfectionnement et de promotion.

[Traduction]

Je vous renvoie au dernier de toute une série de documents, soit le rapport du vérificateur général. Comme le président du Conseil du Trésor (M. Johnston) est ici, je pourrais peut-être traiter très brièvement de cette question. Je crois que les hommes politiques ont peut-être tort de taxer les fonctionnaires d'inefficacité ou d'inefficience. D'après ce que j'ai pu comprendre, après avoir étudié la question pendant à peu près sept ou huit ans, on s'accorde à dire que nous éprouvons effectivement des difficultés dans l'administration du pays. Cependant, ces dernières seraient en grande partie dues au manque de principes de gestion. A ce propos, je renvoie les députés au rapport D'Avignon qui y démontre bien cela.

Le rapport déplore le fait qu'on n'a pas adopté de principes généraux régissant la formation et le perfectionnement ni de politique de gestion qui puisse permettre à ces gestionnaires de savoir exactement ce que la Chambre des communes désire et attend d'eux. Au lieu de blâmer la plupart des fonctionnaires, nous devrions peut-être envisager la possibilité d'élaborer et d'appliquer un programme de formation et de perfectionnement des fonctionnaires qui ait pour but d'améliorer leur efficacité et celle des programmes. J'aimerais traiter de cette question de façon plus détaillée, mais je le ferai une autre fois. Je remercie les députés de leur attention.

LA MOTION D'AJOURNEMENT

[Traduction]

QUESTIONS À DÉBATTRE

L'Orateur suppléant (M. Ethier): A l'ordre. En conformité de l'article 40, je dois faire connaître à la Chambre les questions qu'elle abordera à l'heure de l'ajournement ce soir, savoir: le député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles)—les affaires des anciens combattants—la pension proportionnelle pour les veuves d'anciens combattants; le député de Vancouver-Kingsway (M. Waddell)—l'énergie—les exportations de gaz naturel vers les États-Unis.

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE DISCOURS DU TRÔNE

SUITE DU DÉBAT SUR L'ADRESSE

La Chambre reprend le débat de la motion de M^{me} Côté: Qu'une adresse soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général en réponse au discours qu'il a fait à l'ouverture de la session.

M. David Kilgour (Edmonton-Strathcona): Monsieur l'Orateur, c'est un honneur pour moi de participer à ce débat sur l'Adresse, et j'en suis profondément reconnaissant à mes électeurs d'Edmonton-Strathcona qui m'en ont donné la possibilité. Permettez-moi de remercier chacun de mes commettants de m'avoir élu une deuxième fois.

[Français]

S'il vous plaît, j'aimerais aussi féliciter M^{me} le Président de ses nouvelles responsabilités à la Chambre. Ses qualités, son courage et son bon sens à l'égard de la démocratie parlementaire sont bien connus et bien appréciés, et cela partout à la Chambre.

[Traduction]

Le discours du trône nous dit pourquoi le gouvernement aurait besoin de renouveler ses clichés au seuil des années 80. J'aimerais illustrer mon propos en vous donnant deux exemples typiques: Voici un premier extrait du discours du trône: «Les Canadiens attendent beaucoup de ce nouveau Parlement». C'est un sophisme grossier. Sur près de 62 p. 100 du territoire du Canada, près de sept électeurs sur dix ont refusé d'élire un seul député libéral. En fait, dans certaines régions du Canada, il n'y a pas de pire insulte que de se faire appeler un libéral de Trudeau.

Voici ma deuxième citation... et elle s'applique aux représentants de l'Ouest: «La situation actuelle vous confère de façon encore plus marquée la responsabilité de représenter le pays auprès de vos commettants.»